

Formation
en résidence
dans une rédaction
de presse écrite
du Burkina Faso

Dossier de candidature
du journal bénéficiaire

Janvier 2010

L'ambassade de France au BURKINA FASO va mettre en place avec EST OUEST une formation en résidence dans une rédaction de presse écrite de la place. Cette formation prendra la forme d'une assistance technique de deux semaines au cours desquelles un expert français accompagnera l'équipe du journal pour mettre en place le projet présenté dans le présent dossier de candidature. Le bénéficiaire de l'année 2009 sera choisi sur dossier, sur la base d'un projet d'entreprise précis, professionnel et spécifique.

Ce projet devra concerner une intervention dans une et une seule des catégories suivantes :

- Formation sur les techniques rédactionnelles
- Formation sur les nouvelles technologies
- Formation sur la gestion de l'entreprise de presse
- Audit de fonctionnement rédactionnel
- Aide au positionnement/repositionnement, nouvelle maquette / nouvelle formule
- Formations techniques (impression, diffusion...)

Pour postuler, le candidat doit remettre le présent dossier complété **ainsi qu'une lettre officielle de son directeur de publication.**

Le dossier complet est à envoyer à Mme Anne-Sophie Barreau, attachée de coopération près l'ambassade de France au Burkina Faso, par mail à Anne-sophie.BARREAU@diplomatie.gouv.fr, avec tous les documents de contexte que le journal jugera utile, une lettre officielle de son directeur de publication et les trois (3) derniers exemplaires du journal, avant la date limite fixée au mercredi 26 février 2010 à 16 h, heure de Ouagadougou.

NOM DU JOURNAL :

Ville du siège de la rédaction :

Date de naissance :

Périodicité :

Tirage :

Directeur de publication :

Rédacteur-en-chef :

Titre du projet pour lequel le journal postule :

Catégorie :

- Formation sur les techniques rédactionnelles
- Formation sur les nouvelles technologies
- Formation sur la gestion de l'entreprise de presse
- Audit de fonctionnement rédactionnel
- Aide au positionnement/repositionnement, nouvelle maquette / nouvelle formule
- Formation technique (impression, diffusion...)

Présentation de l'entreprise de presse

Rapide historique du journal :

Nombre de journalistes :

Ressources informatiques actuelles (nombre d'ordinateurs ? Logiciels utilisés ?)

Justification du dépôt du projet

Quel est l'objectif précis de votre projet ?

Pourquoi l'offre locale de formation ne peut pas répondre à vos besoins ?

Présentation du ou des résultats concrets escomptés

Mentionner tous les éléments de suivi que le journal compte mettre en œuvre après le départ de l'expert pour mesurer l'impact de la session sur son activité au quotidien

Identification de la personne, au sein du journal, chargée d'être l'interlocuteur de l'expert

Nom :

Prénom :

Fonction :

Mail :

TERMES DE REFERENCE

CONTEXTE

Depuis le début des années 90, la démocratisation a permis à la presse écrite burkinabè de jouir d'une liberté d'exercice, qui a permis son rapide essor.

Mais dans un pays où l'analphabétisme atteint des chiffres records (hommes : 70,6 %, femmes : 84,8 %, Unesco, 2005) et où le pouvoir d'achat moyen est comprimé, le lectorat est particulièrement réduit.

Des tirages relativement faibles et des difficultés structurelles ont vite placé les médias dans une situation de fragilité économique dont la formation, notamment, a pâti. Plusieurs titres ont disparu mais il reste un vivier important : l'offre de presse écrite se décompose en quatre (4) quotidiens, dix (10) hebdomadaires, onze (11) mensuels, quatre (4) bimensuels et un (1) bimestriel (CSC, 2007, statistiques hors journaux en langues nationales).

Le milieu des journalistes de presse écrite est estimé à 210 personnes, selon les chiffres de l'Association des journalistes du Burkina (AJB) transmis à la Fédération internationale des journalistes. La proportion des femmes y est extraordinairement marginale, selon une tendance bien plus marquée qu'à la radio ou à la télévision.

Plusieurs indices témoignent d'une extrême précarité du secteur : plus d'un tiers des journalistes sont des stagiaires, seulement un sur six a plus de dix ans d'ancienneté et un sur trois en a moins de trois (enquête AJB, 2006).

Une nouvelle génération est donc arrivée massivement sur le marché ces dernières années, dans la grande majorité des cas sans équipement (moins d'un sur trois a accès à un ordinateur) et pour tout bagage une ou deux années dans une filière de l'université, dans le meilleur des cas.

Les conditions d'exercice du journalisme, dans des locaux réduits et au gré de délestages fréquents sont particulièrement difficiles. La liberté de ton de la presse écrite est cependant vigoureuse et les poursuites judiciaires contre les journalistes rares, même si pressions et menaces subsistent.

Les salaires, dérisoires, sont gonflés par les indemnités des « articles facturés ». La grande majorité des sujets, (presque) tous journaux confondus, est aujourd'hui constituée de comptes-rendus payants (environ 175.000 francs CFA l'article, soit près de... 800 lecteurs pour un journal à 200 francs !) de colloques, conférences et autres séminaires.

La presse écrite connaît depuis quelques mois plusieurs tentatives de structuration alors que malgré tous les efforts de la Société des éditeurs de la presse privée, la mutualisation des intrants, des messageries ou de la photocomposition par exemple est toujours au point mort.

Longtemps attendue, l'entrée en vigueur de la convention collective des journalistes, prévue en 2010, va être une opportunité unique de remettre en place un cercle vertueux, en augmentant les salaires de base. Actuellement en effet, près des deux tiers des Burkinabè pensent que les journalistes (« certains », « la plupart » ou « tous ») sont corrompus (étude sur l'audience des médias, 2009).

La crise de la demande est liée, on l'a dit, au lectorat particulièrement réduit de ces titres. La crise de l'offre, elle, est liée au déficit de ressources humaines compétentes d'une manière générale et sur les sites internet en particulier.

Le développement des médias semble marquer le pas ces dernières années, après l'élan du printemps de la presse des années 90 et la politique d'ouverture des médias d'Etat au début des années 2000 : en cette fin de décennie, des menaces de mort contre les journalistes sont réapparues et le débat public a connu maints épisodes de « crispation ».

L'ambassade de France au Burkina Faso a commandé une évaluation des besoins de formation en presse écrite à [est ouest], mission qui s'est déroulée du 10 au 16 mai 2009 et qui a donné lieu à une restitution le 6 juillet 2009. Un programme de formation de formateurs et de formation au multimédia se déroule d'octobre à décembre 2009.

OBJECTIFS

La finalité de l'action est de contribuer à la production d'une information diversifiée et de qualité par le développement des compétences des journalistes qui la font vivre.

L'objectif spécifique de l'action est de soutenir la modernisation du secteur de la presse écrite en appuyant une dynamique de professionnalisation sur la base d'une démarche de projet à l'initiative d'un titre de presse écrite. En fin de session, les bénéficiaires doivent :

- avoir acquis les connaissances, techniques et outils fondamentaux sur lesquels les parties se seront mises d'accord avant la session ;
- avoir été sensibilisés à la pérennisation de l'action ;
- être autonomes dans les processus transmis par l'expert international ;

CONTENUS :

Les contenus de la formation en résidence seront précisés dans le dossier de candidature rempli par le bénéficiaire. L'expertise sera par essence pratique, en phase avec les standards internationaux, en accompagnement de la production éditoriale du bénéficiaire.

BENEFICIAIRES

Le bénéficiaire direct sera l'ensemble de la rédaction dont le dossier aura été retenu.

METHODOLOGIE

Les formations seront dispensées par [est ouest], qui fournira un soutien logistique et pédagogique, tant au niveau :

- du suivi des bénéficiaires
- de la capitalisation pédagogique
- de la définition des objectifs, en partant du postulat que l'objectif principal sera le renforcement du professionnalisme et que la méthodologie sera à la fois pratique et participative.
- de la définition des critères et des indicateurs précis permettant d'évaluer la réussite ou l'échec de cette coopération à l'issue de la session
- de l'élaboration d'un projet permettant de pérenniser l'action entreprise, après sa réalisation.

ENGAGEMENTS D'EST OUEST

[est ouest] établira une liste des dossiers les plus consistants, les plus pertinents au regard des urgences et les plus réalistes dans la durée envisagée. L'ambassade de France sera en dernier ressort seule décisionnaire du bénéficiaire. Il sera également en charge des contenus en fournissant un expert répondant aux standards internationaux, en lien avec les attentes spécifiques du bénéficiaire. Le coordinateur du projet au sein d'[est ouest] effectuera un suivi de l'action à distance. Un rapport faisant le bilan de l'expertise réalisée du point de vue du partenaire technique sera livré à l'ambassade en fin de session. [est ouest] s'engage auprès du bénéficiaire à respecter la confidentialité des informations et ne livrera dans ce rapport d'une évaluation des critères d'efficacité de l'action au regard des objectifs énoncés.

ENGAGEMENTS DU BENEFICIAIRE

La structure sélectionnée s'engage dans les trois champs suivants :

Organisation logistique : L'expert international bénéficiera d'un espace de travail dans la rédaction

Organisation pédagogique : Le bénéficiaire devra donc identifier un interlocuteur en son sein qui discutera des contenus de la session avec [est ouest]. Cet interlocuteur s'engage à participer aux réunions de préparation et d'évaluation au début et en fin de session et à rédiger un rapport faisant le bilan de l'expertise réalisée du point de vue du bénéficiaire en fin de session.

Organisation administrative : Le bénéficiaire s'engage à s'assurer de la participation de l'ensemble de la rédaction à la session et à contribuer à sa pérennisation après son déroulement.

CRITERES DE SELECTION DU JOURNAL

[est ouest] établira une liste des dossiers les plus consistants, les plus pertinents au regard des urgences et les plus réalistes dans la durée envisagée. L'ambassade de France sera en dernier ressort seule décisionnaire du bénéficiaire.

CALENDRIER INDICATIF

- début février 2010 : lancement de l'appel à candidature des journaux bénéficiaires
- 26 février 2010 : sélection du bénéficiaire, signature de la convention entre les parties et concertation entre le bénéficiaire et [est ouest] pour préparer le déroulement de la session
- Mars 2010 : Déroulement des deux semaines d'expertise et évaluation de l'action